

Objectif

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à la comparer à d'autres produits.

Produit

Produit : CARLTON SELECT WORLD (I)

Initiateur : Carlton Sélection, société de gestion

ISIN : FR0014000DN1

Site internet : www.carltonselection.fr

Contact : Appelez le 05 56 23 17 17 pour de plus amples informations.

Autorité compétente de l'initiateur : L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Carlton Sélection en ce qui concerne ce document d'informations clés. Carlton Sélection est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-11000015.

Date de production du document d'informations clés : 20/01/2026

En quoi consiste ce produit ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) prenant la forme d'un fonds commun de placement (FCP) soumis au droit français.

Durée de vie du fonds : Le fonds est créé pour 99 ans à compter de sa création, soit jusqu'au 07 Janvier 2120. La société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Objectif : L'OPCVM est de classification "Actions". Il a pour objectif d'obtenir une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice MSCI World 100% Hedged Euro (hors pays émergents) dividendes nets réinvestis sur un horizon de placement de 5 ans.

L'objectif est réalisé en investissant sur les marchés d'actions mondiaux, hors pays émergents, pour profiter des opportunités présentées par chaque zone géographique en s'appuyant exclusivement sur une sélection d'ETF physiques (« Exchange Traded Fund »).

Le FCP est exposé entre 60 % et 100 % de son actif net à des ETF à réplique physique ciblés sur les pays composant l'indice MSCI World 100% Hedged Euro (hors pays émergents, code Bloomberg MXWOHEUR). Cette poche est exclusivement investie en ETF/Trackers « actions » à réplique physique cotés sur des marchés réglementés. La sélection des ETF repose, en amont, sur une approche macro-économique globale qui permet de déterminer les zones géographiques à surpondérer. Dans un second temps, l'analyse sectorielle des ETF est effectuée en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs afin d'identifier les secteurs et thématiques à surpondérer par rapport au MSCI World Euro Hedged. Les liquidités non investies temporairement en « ETF actions » sont placées sur des OPC monétaires euro, OPC obligataires court terme euro. Les contrats financiers sont autorisés en couverture du risque « actions » et de « change ». L'exposition au risque actions est comprise entre 60% et 100% de l'actif net. L'exposition au risque de change est limitée à 10% de l'actif net. Les demandes de souscriptions et de rachats se font sur une base quotidienne et sont centralisées chez le dépositaire (CACEIS INVESTOR SERVICES, 1-3, place Valhubert 75013 Paris), le jour d'établissement J de la valeur liquidative avant 12 heures, qui sera calculée en J+1. Le règlement des souscriptions et des rachats se fait trois jours ouvrés suivant le jour d'établissement de la valeur liquidative. L'indicateur de référence est 100% MSCI World 100% Hedged Euro. Cet indice, fourni par Morgan Stanley Capital International Inc. mesure la performance des marchés actions mondiaux (23 pays développés). L'administrateur de l'indice de référence MSCI Limited est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA. Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet de l'administrateur de l'indice de référence : www.msci.com. Le fonds investit dans les catégories d'actifs suivantes :

Actions et parts d'autres OPC : minimum 60% de l'actif net en parts d'ETF « actions » hors pays émergents. Ces ETF doivent avoir leurs actifs (actions) investis géographiquement dans les pays inclus dans l'indice MSCI World 100% Hedged euro. Ils doivent posséder un encours minimum de 50 millions d'euros et exister depuis au moins un an. Leur méthode de réplique doit être physique. Le fonds pourra investir de plus dans des parts ou actions d'OPCVM français et européens de classification monétaire et/ou de classification « obligataires » court terme euro exclusivement investis sur des titres « Investment Grade » utilisées pour la gestion globale de la trésorerie du FCP suite aux cessions réalisées dans la poche « ETF Actions ».

Instruments dérivés : L'OPC peut intervenir sur des instruments dérivés à terme fermes et conditionnels négociés sur des marchés réglementés français et étrangers tels que des futures et des options. Le gérant peut prendre des positions dans un but de couverture du risque « ETF actions » et de couverture du risque de change lié à l'exposition devises des « ETF actions ».

Investisseurs de détail visés : Ce fonds s'adresse à tout investisseur souhaitant s'exposer aux marchés d'actions mondiaux, sur un horizon de placement minimal de 5 ans. Cet OPC est ouvert à tous souscripteurs ayant une connaissance des marchés financiers. Ceux qui n'ont pas de connaissance ou d'expérience de base peuvent obtenir des conseils financiers indépendants avant d'investir dans cet OPC. Les investisseurs doivent connaître et accepter le risque de perte en capital lié aux variations des conditions de marché. Ce fonds ne s'adresse pas aux investisseurs souhaitant une garantie en capital.

Modalités de souscriptions et de rachats : Les investisseurs peuvent souscrire ou demander le rachat de leurs parts à tout moment. Les demandes de souscriptions et de rachats se font sur une base quotidienne et sont centralisées chez le dépositaire (CACEIS BANK), le jour d'établissement J de la valeur liquidative avant 12 heures, qui sera calculée en J+1. Le règlement des souscriptions et des rachats se fait trois jours ouvrés suivant le jour d'établissement de la valeur liquidative.

Dépositaire : CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite adressée à courriel : relations-investisseurs@carltonselection.fr ou auprès de Carlton Sélection - 25 rue Montbazon - 33000 Bordeaux - Tél. : 05.56.23.17.17.

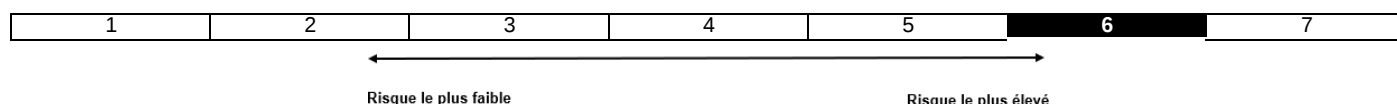
La valeur liquidative est établie quotidiennement sauf en cas de jour férié légal en France et/ou en cas de fermeture de la Bourse de Paris. Elle est disponible auprès de Carlton Sélection - 25 rue Montbazon - 33000 Bordeaux – Tél. : 05.56.23.17.17 et sur le site www.carltonselection.fr.

Les détails de la politique de rémunération actualisée décrivant notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés sont disponibles gratuitement sur simple demande écrite à la Société de gestion : Carlton Sélection - 25 rue Montbazon - 33000 Bordeaux - Tél. : 05.56.23.17.17 – relations-investisseurs@carltonselection.fr

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention des titres de l'OPC peuvent être soumis à la taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès de votre conseiller fiscal.

Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?



! L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 6 sur 7, qui est une classe de risque élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité du fonds à vous payer en soit affectée.

Risques matériellement pertinents non pris en compte dans l'indicateur synthétique de risque :

Risque de contrepartie : Il correspond au risque de pertes encourues en raison de la défaillance d'un intervenant de marché ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles et à honorer ses engagements. Cette défaillance peut faire baisser la valeur liquidative du fonds. Ce risque découle des opérations de gré à gré conclues avec les contreparties. La survenance de ce risque peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Garantie : Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Votre perte maximale peut être l'ensemble de votre investissement.

Période d'investissement recommandée : 5 ans

Exemple d'investissement : 10 000€

Scénarios :

SCENARIOS		Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum					
Scénario de tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts			7 026.44€	5 483.19€
	Rendement annuel moyen			-29.74%	-45.17%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts			8 311.09€	5 823.10€
	Rendement annuel moyen			-16.89%	-41.77%
Scénario Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts			10 678.31€	11 719.55€
	Rendement annuel moyen			6.78%	17.20%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts			12 329.59€	18 046.32€
	Rendement annuel moyen			23.30%	80.46%

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement similaire à l'indice de référence entre le 24/01/2017 et le 01/12/2021.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement similaire à l'indice de référence entre le 02/02/2017 et le 12/10/2022

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement similaire à l'indice de référence entre le 20/01/2021 et le 30/05/2023.

Que se passe-t-il si l'initiateur n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est constitué comme une entité distincte de Carlton Sélection. En cas de défaillance de Carlton Sélection, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (Montants exprimés en €) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit (et du rendement du produit (le cas échéant)). Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;

: 10 000 EUR sont investis.

Investissement : 10 000€	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coût total	78.00€	390.00€
Incidence des coûts annuels (*)	0.78%	0.78%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 17.98% avant déduction des coûts et de 17.20% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an	
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0.00€
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0.00€
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,50 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	50.00€
Coûts de transaction	0.28% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	28.00€
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0.00€

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans.

Il est possible de demander le rachat à tout moment, sans frais. Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans. La durée de détention recommandée a pour objet de minimiser votre risque de perte en capital en cas de rachat après cette période même si celle-ci ne constitue pas une garantie. Vous pouvez par ailleurs procéder à tout moment au rachat de votre investissement, votre FCP ne prélevant aucune commission de rachat.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de réclamation d'un client particulier, celui-ci doit s'adresser directement à son banquier ou à son assureur-vie lui ayant conseillé le produit. Toute réclamation de clients peut être transmise à CARLTON SELECTION, 25 Rue Montbazou, 33000 Bordeaux ou à relations-investisseurs@carltonselection.fr. Dans le cas où la réponse apportée au client ne le satisfait pas, le client a la possibilité de faire appel au service de médiation de l'AMF à l'adresse : Médiateur de l'AMF - Autorité des marchés financiers, 17 place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02. Un formulaire électronique de demande de médiation est disponible en ligne sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org).

Autres informations pertinentes

Les documents légaux (prospectus, dernier rapport annuel et document semestriel) sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion à l'adresse suivante : CARLTON SELECTION, 25 Rue Montbazou, 33000 Bordeaux ou sur le site www.carltonselection.fr. La valeur liquidative est disponible auprès de Carlton Sélection sur le site www.carltonselection.fr. Les informations relatives aux performances passées de l'OPC sont disponibles sur le site internet de Carlton Sélection à l'adresse www.carltonselection.fr. N'étant pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances à venir. La valorisation de votre épargne peut ainsi fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis. L'historique de données disponible ne peut excéder les 10 ans glissants. Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale. Le produit financier fait la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 6 du Règlement SFDR.

En application des articles L. 214-8-7 du code monétaire et financier et 411-20-1 du règlement général de l'AMF, la société de gestion peut décider de plafonner les rachats (« Gates ») quand des circonstances exceptionnelles l'exigent et si l'intérêt des porteurs ou du public le commande. La société de gestion n'a pas prévu un dispositif de plafonnement des rachats.

En cas de circonstances exceptionnelles, l'absence de mécanisme de plafonnement des rachats pourra avoir pour conséquence l'incapacité du fonds à honorer les demandes de rachats et ainsi augmenter le risque de suspension complète des souscriptions et des rachats sur ce fonds.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Pour plus de détails sur le produit vous pouvez consulter le site internet : www.carltonselection.fr.

Conformément à la réglementation applicable, CARLTON SELECTION s'engage à remettre, avant toute souscription, le présent document et qui sera mis à jour au minimum une fois par an, à la clôture comptable de l'OPC CARLTON SELECT WORLD.